

AUDIO CONFERENCES COVID 19 DRFIP 21 DES 21 ET 23 AVRIL 2020

Les points suivants ont été évoqués :

1/ Situation des effectifs :

-lundi 20/04/2020 : 1er jour de la campagne déclarative IR 2020 685 collègues dont 317 en Autorisation Absence (AA) 48.32%, 213 en présentiel 33.43 % et 143 en télétravail 20.69 % soit 354 personnes en effectif opérationnel 51.68 %,

-mardi 21/04/2020 : 691 collègues dont 317 en AA 45.88 %, 231 en présentiel 33.43 %, 143 en télétravail 20.69 % soit 374 personnes en effectif opérationnel 54.12 %,

-mercredi 22/04/2020 : 651 collègues dont 297 en AA 45.62 %, 228 en présentiel 35.02 %, 126 en télétravail 19.35 % soit 354 personnes en effectif opérationnel 54.12 %,

-jeudi 23/04/2020 : 687 collègues dont 311 en AA 45.27 %, 227 en présentiel 33.04 %, 149 en télétravail 21.69 % soit 376 personnes en effectif opérationnel 54.73 %

Effectif opérationnel = cumul des collègues en présentiel et télétravaillant.

(à la date du mardi 14/04/2020, il y avaient 695 agents répartis : 364 en AA 52.37 %, 196 en présentiel 28.20 % et 135 en télétravail soit 331 collègues en effectif opérationnel 47.62 %).

2/ Campagne déclarative des revenus 2020 :

La crise sanitaire que nous traversons implique un confinement. Durant cette période, aucun contribuable ne sera accueilli physiquement par les agents de la DRFIP 21.

La contrepartie de cette décision est le nécessaire renforcement de nos capacités d'accueil à distance, par le canal téléphonique (services locaux et centres d'appels) ainsi que les messageries et les prise de rendez-vous téléphoniques.

L'organisation spatiale des services a du être aménagée pour apporter toutes les garanties nécessaires en matière de sécurité sanitaire (mesures barrières et de distanciation sociale, gants, masques, gel hydroalcoolique) en cas de présence sur site, pour les agents effectuant déjà cette mission ainsi que les collègues en renfort d'autres services qui assurent le renfort téléphonique, le traitement de la messagerie sécurisée, la prise de rendez-vous téléphoniques (SDIF, BCR, Pôle Contrôle et Expertise, BDV, PCR, services de la Direction : Pôle Gestion Fiscale, EDR, missions audit et communication), suivants s'ils sont équipés d'un matériel de télétravail.

Pour tenir compte du nombre de personnes effectivement mobilisables, la DRFIP 21 a du mettre à jour son Plan de Continuation d'Activité (PCA). **La CFTC** veille en permanence à la bonne adéquation des moyens humains engagés au regard des charges représentées par les sollicitations des usagers.

Une cible nationale d'environ 40 % des effectifs est présente dans les SIP, le démarrage peut s'effectuer plus bas et le nombre d'agents est ensuite ajusté progressivement. Il s'agit d'une estimation qui devra être affinée et, le cas échéant, revue à la hausse en fonction de l'ampleur des interrogations des contribuables.

Les chefs de service doivent être vigilants quant à la position administrative des agents affectés à cette campagne durant la pandémie (travail présentiel, télétravail ou AA).

Il est possible pour un agent d'alterner durant la crise sanitaire, notamment au titre de la campagne, des périodes de travail (présentiel, de télétravail et d'AA).

3/ Volet RH :

- Ordonnance d'Olivier DUSSOPT permettant à l'Etat d'imposer des jours de congés ou de RTT pendant la période de confinement à ses agents en AA et en télétravail :
Les ministres essaient de trouver une position et un socle commun. La DG souhaiterait sortir une note de service dans le courant de la semaine prochaine, dicit notre directeur local.
- **La CFTC** a questionné le N°1 sur l'annonce du ministre DARMANIN concernant le versement d'une prime exceptionnelle maximale de 1000E. Il nous a répondu que la DRFIP va s'inscrire dans ce dispositif.
- Le paiement des tickets restaurants n'est pas possible à ce jour, sans instructions de la DG.
- Calendrier prévisionnel du mouvement de mutations :
M CATANESE attend le prochain calendrier de la DG.

De très nombreuses autres questions sans réponse de la DRFIP 21, de la DGFIP, et en attente de réflexions et de décisions du Gouvernement.

4/ Fonds de solidarité :

- 1 million de demandes des Très Petites Entreprises (TPE), indépendants, micro entrepreneurs et professions libérales.
740 000 payées par la DGFIP, les versements de la région parviendront prochainement. Le dispositif sera prolongé en Mai 2020.
- Note de service sur l'élargissement du régime, à venir.
- Diminution des appels téléphoniques, mais la question principale reste le paiement.
- Le traitement de la liste des anomalies (environ 250) est sous contrôle.

5/ Autres:

- La commande nationale de PC portables serait prévue à la mi Mai 2020. Les PC Ultraportables seront réceptionnés à la même date environ.
- La DRFIP 21 a répondu au nouveau questionnaire de vitres de protection en plexiglas le 20/04/2020. Elle n'a pas modifié sa commande. Le Service de la Documentation Nationale du Cadastre (SDNC) en fabrique 400 par mois. La livraison devrait prendre quelques mois.
- La CFTC** a demandé à la Direction si elle envisageait de recourir à la présence d'un vigile lors de la réception physique des usagers durant la campagne IR en phase de déconfinement ? Le Directeur a répondu que ça faisait partie d'une liste de questions très importantes remontée à la DG et qui faisait partie de la réflexion du Directeur Général au cours d'une audioconférence la veille. A priori le cadrage serait national et adapté localement.

**La CFTC DGFIP reste proche de vous
N'hésitez pas à nous contacter au plan local ou national**

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : syndicat-national@cftc-dgfip.fr

